

Grains—Paiements anticipés

● (1530)

Les agriculteurs ont besoin de plus d'argent pour acheter des fertilisants dont le prix a augmenté lui aussi. Le prix du fertilisant 11-48 est passé de \$103 à \$163. C'est une augmentation de 60 p. 100. De plus, le prix des machines agricoles a augmenté d'environ 30 p. 100 cette année. Le prix des terres a doublé, pas parce qu'on veut y faire de l'agriculture, mais parce que l'argent de l'extérieur a fait monter les prix. La terre ne servira à des fins agricoles que si les agriculteurs peuvent tirer un modeste profit de leur labeur. Sans un profit modeste, les agriculteurs devront abandonner la partie.

Les paiements anticipés ne sont pas la solution au problème. Ils n'ont rien à voir avec les profits. On doit en rembourser jusqu'au dernier sou. Le ministre lui-même a déclaré que 99,9 p. 100 des paiements anticipés consentis auparavant ont été remboursés. Pourrait-on s'attendre à autre chose? Ne sait-il pas qu'il a affaire aux agriculteurs, qui sont des gens honnêtes? Cependant, cet argent doit être remboursé. Il a demandé aux compagnies céréalières d'administrer ce programme. Est-ce honnête? Il leur a demandé de distribuer l'argent et de le recouvrer. Quand le ministre des Finances demande aux banques de vendre des obligations, il les récompense. Les banques ne s'inquiètent pas de recouvrement.

Avec le programme actuel, cependant, la compagnie de grains ou l'agent d'élevateur est comptable après cinq ans des fonds non recouverts. C'est-à-dire qu'ils sont comptables des créances à recouvrer. Il est inévitable que certaines gens aient du mal à rembourser à cause de circonstances imprévues. Je soutiens que c'est une question très importante à laquelle nous devrions consacrer du temps. Qu'importe si l'agent est comptable de 10 p. 100 des créances à recouvrer ou d'un quart de 1 p. 100 de ces créances? En l'obligeant à accepter cette responsabilité, jouons-nous franc jeu? Le gouvernement demande à ces gens d'avancer des fonds aux agriculteurs. Tout ce qu'ils recevront en retour sera la gratitude de ceux qu'ils servent. Nous devons examiner cet aspect du projet de loi en comité.

Bien sûr que le ministre veut être juste. Il tiendra peut-être même compte des propositions qu'avanceront les députés de l'Ouest et qui pourraient être d'une importance fondamentale pour cette région et tous les producteurs de grain. Après tout, nous voulons continuer à produire autant de grain que possible. Sans notre production de grain, notre balance de paiements serait en piteux état et les Canadiens ne seraient pas aussi prospères qu'ils le sont actuellement. Sans l'exportation de nos produits agricoles et de nos richesses naturelles, la balance de nos importations et de nos exportations pencherait plutôt du côté des importations. Aucun pays ne peut survivre longtemps dans de telles conditions.

J'exhorte donc le ministre à tenir compte des propositions que nous avancerons au nom des producteurs de grain des prairies. Nous voulons faciliter l'adoption du bill. Nous n'essayons pas de faire de l'obstruction systématique. Nous voulons simplement signaler certaines faiblesses du bill et faire comprendre au ministre et à ses collègues l'importance de toutes ces questions pour les producteurs de grain. Nous protégerons les intérêts des producteurs de grain des Prairies tant que nous pourrions protester contre des politiques qui, à notre avis, ne sont pas à l'avantage de tous les intéressés.

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de pouvoir exprimer aujourd'hui ma préoccupation au sujet de l'agriculture. Le bill traite d'un aspect

[M. Towers.]

de l'agriculture, soit des avances fournies aux producteurs de grain pour le blé entreposé dans les fermes. En général, on a convenu que le principe sur lequel se fonde le bill a été utile. Mais même si le bill est utile, son utilité sera restreinte, à mon avis. Pourquoi, monsieur l'Orateur? La situation de l'industrie agricole est très précaire. Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) exprime de temps à autre sa préoccupation à ce sujet, mais ses collègues du cabinet ne semblent pas l'appuyer. Le discours du budget d'hier soir l'a amplement prouvé puisqu'il ne contient aucune mention d'encouragement ou d'aide aux agriculteurs de toute région du Canada. C'est déplorable et, à mon avis, le gouvernement devrait en avoir honte, surtout si l'on songe à l'importance de l'agriculture pour le bien-être du pays.

Le bill actuellement à l'étude a pour but d'augmenter le montant des paiements anticipés qui peuvent être consentis à un producteur de blé. Il s'agit de l'aider, mais un certain temps seulement puisqu'il devra rembourser. J'estime donc que le bill a une utilité limitée. Le principal ennui de nos agriculteurs, c'est que depuis la confédération le type de gouvernement qui détient presque toujours le pouvoir ne s'intéresse pas à l'agriculture. Le gouvernement a basé son action sur un rapport rédigé il y a déjà plusieurs années. Ce rapport affirmait que les ennuis des agriculteurs provenaient des excédents de produits agricoles qui ne pouvaient être écoulés. Le gouvernement s'est donc dit que la solution la plus simple consistait à réduire le nombre des exploitations agricoles, en sorte que presque toutes les initiatives du gouvernement en matière agricole ont tendu à réduire le nombre des agriculteurs. On s'est dit que lorsque ces derniers auraient quitté la ferme, le gouvernement n'aurait plus à s'occuper de leurs revenus. Cette politique a nui au pays. Il faut l'abandonner, parce qu'elle n'a pas aidé l'agriculteur canadien.

Entre 1956 et 1961, 95,000 familles environ ont quitté la ferme. Dans les cinq ans qui ont suivi, c'est-à-dire de 1961 à 1966, grâce au grand intérêt que le gouvernement conservateur alors au pouvoir a manifesté pour l'agriculture, la dépopulation des campagnes s'est ralentie, et 50,000 familles seulement ont quitté leur ferme. Mais, comme il fallait s'y attendre, entre 1966 et 1971, c'est-à-dire sous un gouvernement libéral, la dépopulation rurale a repris son mouvement ascendant et 65,000 familles ont quitté le sol. Ces chiffres-ci se passent de commentaire. Je n'ai pas besoin de m'y attarder.

● (1540)

Nous devons nous demander pendant combien de temps peut se poursuivre ce dépeuplement avant que le Canada ne soit plus en mesure de produire suffisamment de denrées pour nourrir sa propre population. Je crois que la réponse est dans bien peu de temps. De fait en 1969, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, un bon nombre des nos régions agricoles n'ont pas suffisamment produit pour nourrir notre population. Nous devons compter sur l'importation pour subvenir à nos besoins, l'importation de denrées que notre pays serait en mesure de produire. Je veux parler de la viande, des produits laitiers, la volaille et le sucre, des choses que nous pourrions produire.

Le gouvernement n'a pris aucune disposition précise pour remédier à la situation. Au lieu de cela, nous avons eu des politiques générales et soutenues destinées à dissuader nos agriculteurs de produire. Prenons par exemple le programme LIFT. A cette époque, le ministre chargé de la Commission canadienne du blé, le ministre de la Saskatchewan qui aurait dû s'y connaître au moins théoriquement en produits agricoles, avait rendu visite à ses commettants